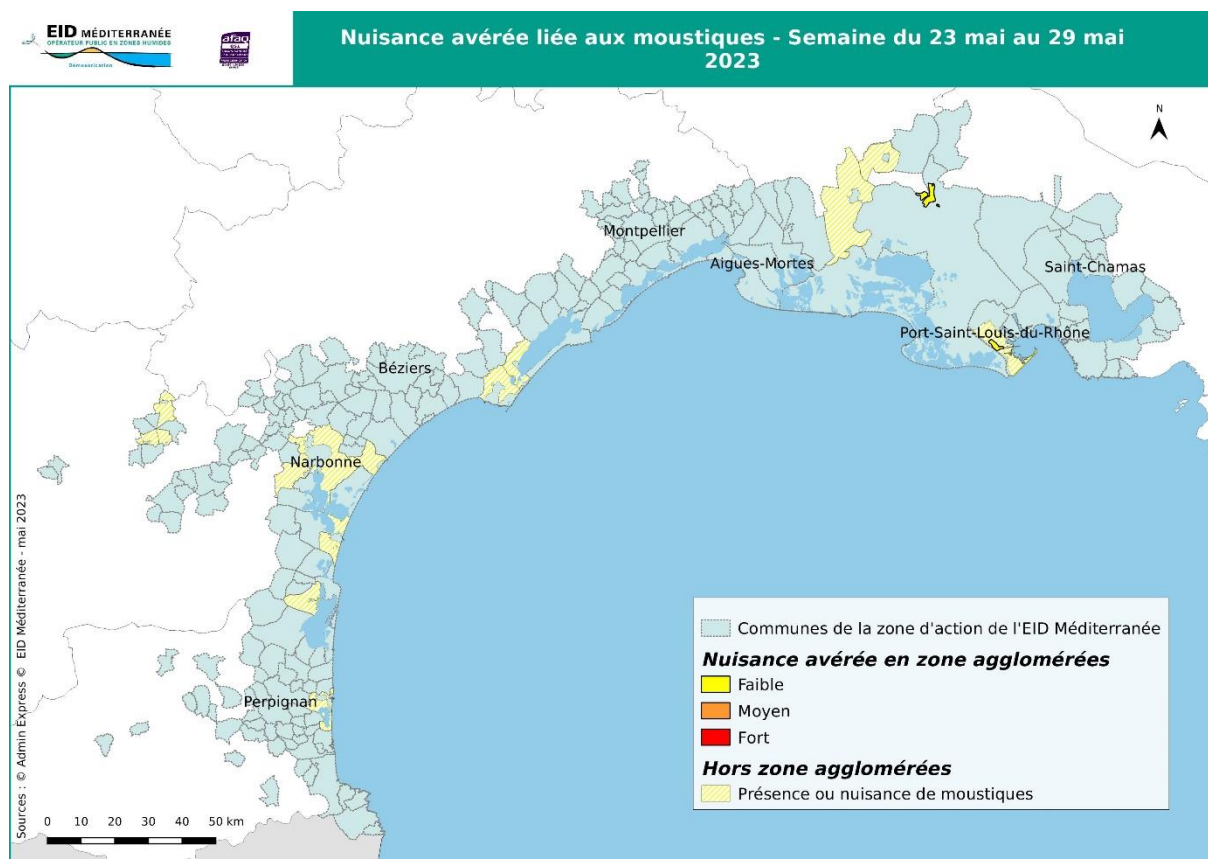


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 22 au 28 mai 2023



Au cours de la semaine du 22 mai 2023 :

Quelques mises en eau naturelles se sont produites à certains endroits et ont provoqué l'apparition de larves d'*Aedes caspius* en zones humides. Des traitements par voies aérienne et terrestre ont été réalisés jusqu'à samedi 27 mai. Le contrôle des irrigations se poursuit et des traitements antilarvaires sont mis en œuvre.

En termes de nuisances ressenties imputables aux *Aedes* « ruraux » (issus des zones humides), on observe une présence de moustiques adultes autour des secteurs irrigués avec de possibles déplacements vers les quartiers périphériques de communes alentour.

Plus de 800 hectares ont été traités, par voies aérienne (80 %) et terrestre (20 %), pour un total annuel provisoire dépassant 5 200 hectares (mais toujours très inférieur à la moyenne des 5 dernières années, s'élevant à plus de 13 100 ha).

En zones urbanisées, on sent bien que le moustique-tigre a profité de ces récentes pluies...

À compter du 30 mai 2023 :

Pas de risques nouveaux majeurs identifiés dans les tout prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : 3 interventions ont été réalisées par voie aérienne, notamment à l'embouchure du Grand-Rhône, suite à des irrigations puis après la pluie corrélée aux coups de mer de mercredi 24 mai (155 ha). Des compléments au sol ont été effectués. Les résultats globaux sont bons et quelques situations seront reprises dans les jours à venir. Des risques faibles de nuisances résiduelles sont à noter dans les jours à venir, hors agglomérations.

► **Gard** : Quelques nuisances localisées sont observées, à Bellegarde notamment et Saint-Gilles, en conséquence d'irrigations répétées au printemps, actuellement plutôt en baisse. Ces mêmes nuisances sont attendues sur Saint-Laurent-d'Aigouze. Les pluies sur le bassin nîmois ont provoqué la montée du Vistre et quelques débordements dans la basse plaine (près du Cailar, Carbonnière...), ainsi qu'au nord du Charnier (secteur de Gallician). Dans cette période, les interventions doivent composer avec les enjeux « oiseaux » de Natura 2000. Les pluies enregistrées lundi 29 mai, qui varient entre 10 et 15 mm, ne devraient pas entraîner d'éclosions d'œufs majeures en zones humides. Par contre, en milieu urbain, les récipients ont pu se remplir et la vigilance est de rigueur pour limiter la nuisance potentielle du moustique-tigre (cf. moustiquetigre.org).

► **Hérault** : Quelques impacts d'*Aedes caspius* peuvent être ressentis hors agglomérations, avec un risque assez faible de nuisances résiduelles dans les quartiers périphériques. En milieux urbanisés, les épisodes pluvieux ont permis le développement du moustique-tigre *Aedes albopictus*, particulièrement dans le domaine privé urbain, où pullulent de nombreux petits récipients divers et variés.

► **Aude** : Quelques *Aedes caspius* récalcitrants sont présents sur des secteurs où ont eu lieu des émergences il y a quelques temps, comme l'étang de Marseillette, l'île Sainte-Lucie à Port-la-Nouvelle ou encore la plaine de Mandirac à Narbonne. Leur manifestation est favorisée par les conditions météorologiques. Pour le moment, il n'y a rien de significatif en termes de mises en eau naturelles en zones humides. En zones urbanisées, par contre et comme on pouvait s'y attendre, on observe une augmentation de la présence du moustique-tigre, boosté par les dernières précipitations qui, même si elles n'ont pas été intenses, ont conduit à faire éclore des œufs dans les petits récipients.

► **Pyrénées-Orientales** : Suite aux précipitations localement fortes de mercredi 24 mai (jusqu'à 50 mm à Canet), ayant donné lieu à des éclosions d'œufs d'*Aedes caspius* sur le pourtour de l'étang de Canet, au Bourdigou à Toreilles et, à un degré moindre, autour de l'étang de Salses, des traitements aériens et terrestres ont été mis en œuvre. Les contrôles d'efficacité de ces traitements ont démontré une bonne efficacité globale. Cependant, des larves subsistent sur certaines parcelles à fort couvert végétal, notamment à Canet-en-Roussillon. Des traitements de reprise sont envisagés.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 30 mai au 5 juin 2023

